



Bulletin Municipal

Premier semestre

2024



Vue depuis Combepineau

1922

Récolte du blé à
Saint Martial Laborie



Mairie 24390 Cherveix-Cubas

Téléphone : 05.53.50.41.44

Courriel : mairie.cherveix-cubas@orange.fr

Site : <https://cherveix-cubas.fr/>

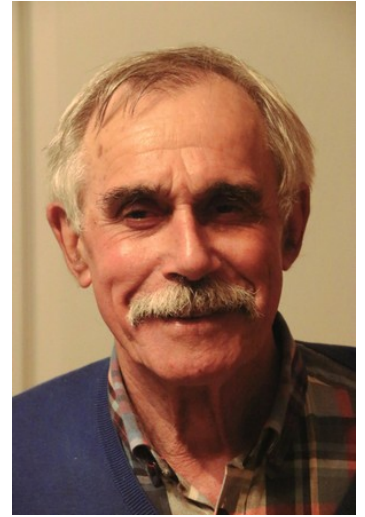
Si vous possédez des photos anciennes présentant des personnages, des activités ou des lieux de la commune, si vous le souhaitez, vous pouvez nous aider à compléter notre collection municipale.

L'association « Artistes et Pixels », recherche des éléments, dans la perspective de créer une exposition. Plus ils seront documentés, plus celle-ci sera attrayante.

Après avoir été numérisés, tous vos documents vous seront rendus très rapidement et sans dommage.

Merci

Chères concitoyennes, Chers concitoyens
Mes bien cher(e)s ami(e)s.



Dès le premier tour, le dimanche 5 novembre vous avez élu nos cinq candidates et candidats - Nous vous en remercions chaleureusement. Je ne souhaite pas m'étendre sur les conditions détestables - quoique marginales - qui ont motivé ces élections partielles. Sachez en tout cas, que ces quelques démissions à la queueleuleu n'ont en rien ralenti le travail de votre conseil municipal.

Une nouvelle page s'ouvre donc avec un conseil municipal au complet. Nul doute que nos cinq candidates et candidats mettront leurs expériences personnelles et professionnelles au service de notre belle commune.

Maintenant quelques mots sur les dossiers en cours :

- * Eglise Saint-Martial-Laborie : les demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Etat : DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la Région et du Département. Nous espérons des réponses favorables courant 2024. Vous en serez informés.

De même, un appel aux dons sera lancé par l'Association des Amis pour la restauration de l'Eglise Saint-Martial-Laborie.

La Fondation du Patrimoine a été contactée en la personne de Patrick Palem (ancien PDG de la SOGRA éminente entreprise périgourdine de la restauration d'œuvre d'art) et pourra très vraisemblablement participer au financement de ce très gros dossier.

- * Garage automobile : Mises aux normes électriques, menuiseries, rideaux métalliques sont terminés. Nous souhaitons toute réussite à Aurélien Bardou, notre nouveau locataire.
- * Enfin Périgord Habitat nous promet pour septembre 2024 le démarrage des travaux pour 10 logements sur le nouveau terrain communal.
- * Pont de Cubas, passerelle et chemin piétonnier : l'entreprise (G et MTP), et malgré le mauvais temps tient son planning pour une ouverture le 2 février.

J'ai bien conscience que la fermeture du pont entraîne bien des désagréments pour toute la population et nos commerces. Pour ces derniers et en cas de pertes importantes sur les bilans comptables, ils pourront déposer des dossiers auprès du département pour indemnités.

Merci à nos associations, nombreuses, qui animent notre commune après la période Covid. C'est avec plaisir que Jean-Claude Bugeaud nous a informés qu'il reprenait du service en tenant à nouveau les rênes du comité des fêtes trop longtemps endormi. Vous trouverez dans ce bulletin un article concernant Kevin Virefléau qui a passé son enfance à Cherveix-Cubas. Sa Légion d'Honneur honore notre commune.

Bien chers amis, la fin de l'année approche, c'est le moment pour moi-même et votre conseil municipal de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2024 pour vous-même et notre commune.

Votre Maire, Jean-Marie QUEYROI

Le Maire et les Conseillers Municipaux
vous présentent tous leurs vœux.
Ils vous recevront, dimanche 14 janvier à 11h00
à la salle des fêtes.



Réservez votre date !

Monsieur le maire et les membres de son conseil espèrent vous voir nombreuses et nombreux à venir profiter de ce rendez-vous convivial et festif, offert par la commune aux plus de 70 ans.

Le déjeuner se tiendra le dimanche 11 février 2024 à partir de 12h00 à la salle des fêtes.



Le mot du Président de la communauté de communes

Communauté de communes



En Périgord

Madame, Monsieur,

Cette année 2023 a vu la concrétisation de nombreux projets pour notre intercommunalité.

La médiathèque intercommunale de Cherveix-Cubas a ouvert ses portes au mois de mars. Depuis son ouverture, elle vit de la plus belle des façons, avec de nombreuses inscriptions, des accueils de classe, des ateliers, des expositions... Parallèlement, l'extension du réseau de lecture publique se poursuit. Les travaux de la médiathèque de Cubjac-Auvézère-Val d'Ans ont débuté en début d'année, pour une ouverture prévue au printemps 2024. Le projet « Pôle culture & image » d'Excideuil finalisera l'ensemble à l'horizon 2025-2026.

Au chapitre aménagement, les travaux de sécurisation et d'aménagement de la traverse du Dognon à Mayac sont terminés, tout comme ceux de la traverse du bourg de Sarrazac, et ceux de l'Avenue Eugène Le Roy à Excideuil. Si ce chantier a été contraignant, tant pour les usagers que pour les commerces et les entreprises, il était néanmoins indispensable, car il a permis de réhabiliter des réseaux et une voirie qui en avaient grandement besoin. Les travaux de réhabilitation du gymnase de Coulaures sont eux aussi terminés. C'est un bel équipement qui pourra accueillir à la fois les entraînements sportifs et les événements culturels et associatifs. A Dussac, les travaux de réfection et d'aménagement de la Maison "Beyneix" ont débuté, afin d'y réaliser des logements.

Parallèlement, La politique en faveur de la jeunesse est un des axes majeurs de l'action menée par les élus communautaires. Nos centres de loisirs de Lanouaille, Payzac et St Médard d'Excideuil accompagnent vos enfants, sur les temps périscolaires, les mercredis et les vacances. Notre équipe d'animation leur concocte de belles activités et sorties ! Pour nos ados, Teeny, notre Espace Jeune itinérant, a sillonné le territoire cet été, conduit par Morgane, animatrice jeunesse, qui a ainsi pu rencontrer les jeunes au plus près de leur domicile, leur proposer des animations, et recueillir leurs envies de projets. Pour les tout-petits, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) est à votre disposition tous les mardis, dans les locaux de l'Accueil de Loisirs à St Médard d'Excideuil. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos équipes, pour connaître le fonctionnement de chacun de ces équipements et les programmes d'animation.

La CCILAP prend également sa part dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le 25 mai, le conseil communautaire a adopté le projet de PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial). L'élaboration du PCAET s'inscrit dans une démarche collective. Ce travail partenarial a conduit à la construction d'un plan de 40 actions, articulées autour de 6 axes stratégiques et 22 orientations. La démarche de la communauté de communes étant volontaire, ce plan d'actions est construit au regard des moyens du territoire, selon des objectifs réalistes.

Enfin, la saison culturelle Juste Pour Vous 2023-2024 a débuté le 10 novembre à Lanouaille avec un concert en hommage au maître Nougaro. De nombreux rendez-vous et de belles découvertes vous attendent cette année encore !

L'actualité politique internationale tout comme l'actualité climatique, nous rappellent l'importance du collectif et la nécessité du « faire ensemble », dans le respect de chacun et des ressources qui sont à notre disposition. Toutes les actions menées par la communauté de communes sont animées par la volonté de répondre aux besoins de ses administrés, et de donner à ce territoire sur lequel nous vivons, où nos enfants grandissent et évoluent, où nos anciens maintiennent encore les traditions, les outils nécessaires au « bien-vivre », ensemble.

L'ensemble du conseil communautaire, des agents et moi-même, vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et une année 2024 riche, sereine, remplie de bonheur et de santé.

Bruno LAMONERIE

Président de la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord

Vice-président du Conseil départemental

Président de l'Union des Maires de la Dordogne



Objectif Citoyen!!!

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr>
En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Centre du service national et de la jeunesse de Limoges
88 rue du pont Saint-Martial – CS 93220 – 87031 LIMOGES Cedex

L'Établissement ne reçoit pas de public

Accueil téléphonique au 09.70.84.51.51

du lundi au jeudi 08h30-11h45 / 13h30-16h00
le vendredi de 08h30-11h45 / 13h30-15h30

Démission

Laurence FORGET conseillère municipale a démissionné.

Elections Municipales Partielles

Le 5 novembre, nous avons été appelés à voter pour élire 5 nouveaux candidats en remplacement des démissionnaires.

Inscrits :	467
Votants :	141
Nuls :	12
Exprimés :	129
Majorité absolue :	65

Sont élus au premier tour :

DEVAUX Christiane :	124 voix
DURRENS Rémy :	123 voix
GRIMALDI Lucas :	126 voix
LASSERRE Maiwenn :	126 voix
VISSERIA Patrick :	121 voix

Parcours de Citoyenneté

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Civisme



Partis sans laisser d'adresse !!!!



La Commune de Cherveix-Cubas peut s'enorgueillir que Kevin Virefléau, enfant du pays le 11 novembre dernier ait été décoré de l'ordre de la Légion d'Honneur.

Cette distinction, à 35 ans, exceptionnelle pour un jeune capitaine des commandos de l'Armée de l'air, est méritée par ses actions périlleuses et ses états de services déjà étoffés. Quand il était encore en Dordogne, au sein du CACC pour la course d'orientation il aimait crapahter et a développé sans cesse son goût pour l'action, son souci de la performance et de l'efficacité. Son père Jean-Marie, sa maman Sarah qui nous a trop tôt quittés, sa famille et son entourage, peuvent-être fiers de lui.

Démarches Administratives :

Demandes d'autorisation d'Urbanisme

Dans le cadre de la démarche nationale de dématérialisation de l'administration, depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent être déposées sous forme dématérialisée via le guichet unique à l'adresse suivante :

<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

Les demandes d'urbanisme version papier sont toujours possibles également par courrier ou déposées en mairie.

De façon générale vous pouvez être aidés dans certains de vos actes administratifs RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise...

France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien, à moins de 30 minutes de chez vous et avec 2 agents à votre service

Maison France Services

Lanouaille 9, place fontaine Bugeaud

Du mardi matin au samedi matin sur rendez-vous au 05.53.55.32.36

Salagnac à la mairie au 09.67.16.48.85

Hautefort à la mairie sur rendez-vous



France
services

Affichage « sauvage »

Interdit sur tout notre territoire l'affichage « sauvage » est en très nette régression. Merci à toutes les associations de la commune qui respectent cette interdiction. Le panneau lumineux sur la RD 704 leur reste bien entendu accessible.

Elles disposent en outre de 3 panneaux « Affichage libre » répartis place Jean Lacoste, au carrefour de la route de Génis et devant le terrain de tennis.

Merci à tous ceux qui ont permis de redonner un visage plus souriant à notre commune, surtout en été.

Cérémonie du 11 novembre



Le 11 novembre nous avons commémoré le jour anniversaire de l'armistice et avec lui, tous les français morts pour notre pays. Comme chaque année c'est l'occasion de partager avec Anliac une cérémonie commune.



Clin d'œil



L'activité de Maire n'est pas aujourd'hui sans risque...

Nous veillons à sa sécurité quand il se rend sur les chantiers en cours !



Informations Municipales

Octobre rose



La mairie s'est parée de rose à l'occasion de cet évènement souhaité par la Communauté de Communes.

Marché le samedi matin

Le marché du samedi matin a un peu changé sa configuration et il s'est doté d'un banderole précisant pour le confort de tous, les places du parking place de Fontevrault.



C☕FE-COMPOST

Venez apprendre à composter autour d'un café ! Découvrir, discuter et partager vos expériences, les astuces, les techniques de paillage ... , les solutions suite à l'organisation de manifestations gastronomiques : marchés gourmands, repas de la chasse ...

le Samedi 20 janvier 2024

sur la place Goumondie à Cherveix-Cubas pendant le marché de 9h à 12h.



Entretien et mise en valeur des biens communaux



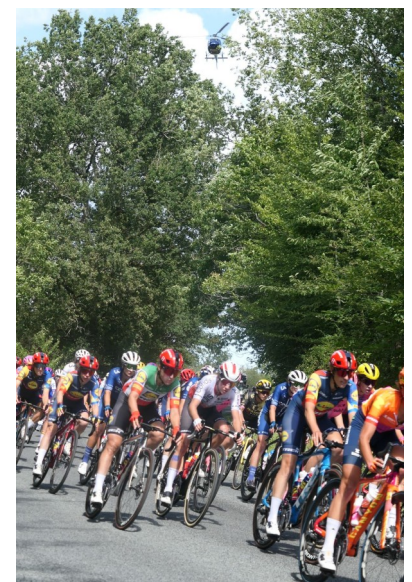
A sa demande, nous avons fourni à M. Wecksteen la peinture nécessaire pour supprimer les tags disgracieux de l'abri d'élèves du carrefour de Bugeaud-La Chassenie.

Merci de ce coup de pinceau gracieux et fort apprécié.

Tour de France Féminin



Les occasions ne sont pas si fréquentes! Le 25 juillet le Tour de France Féminin est venu nous rendre visite, pour une arrivée à Montignac. Le passage des cyclistes s'est fait à vive allure depuis Boisseuilh jusqu'à Hautefort, ce qui a accentué encore un peu plus le talent et le travail des sportives. Cela nous aura permis d'être reconnu dans les médias : la télévision a retransmis le passage, et certains ont ainsi pu se reconnaître sur le parcours.





Suite aux chutes de pluie importantes des mois d'octobre et novembre, de nombreux arbres sont tombés obstruant nos chemins communaux et la rivière. Nous rappelons aux propriétaires que leur responsabilité est engagée, et qu'ils doivent se conformer à la législation en vigueur.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Les propriétaires riverains sont responsables de l'entretien et du nettoyage des rivières.

Le nettoyage et l'entretien des rivières nécessitent cependant des techniques spécialisées, si les propriétaires ne sont pas capables d'éliminer cet arbre sans abimer les berges ou le lit, ils peuvent se renseigner auprès de la

Fédération Départementale de la Pêche.

Le maire peut légalement prévoir, dans le cadre de ses pouvoirs de police, d'imposer aux riverains des cours d'eau et de la voirie communale de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur lesdites voies.

Nids de frelons asiatiques et nuisibles

En application du décret n° 2017-595 du 21 avril 2017, le frelon asiatique est classé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation comme « Danger Sanitaire de 2^{ème} catégorie ». Les Préfets sont dans l'obligation de faire procéder à la charge des propriétaires publics ou privés, à la destruction de tous les nids signalés.

Il n'y a pas d'intervention de l'État, ni au titre de la destruction, ni au titre d'une prise en charge financière. Une stratégie de lutte collective peut être proposée mais uniquement au niveau des risques apicoles.

Nous rappelons à tous que sur votre propriété vous êtes responsables et devez contacter l'entreprise de votre choix. Les pompiers n'intervenant que sur le domaine public.

Cette convention s'applique également aux rongeurs, taupes, insectes et autres nuisibles.



Pour sa part, la commune a reconduit la convention annuelle avec la société REYNIER Vincent qui lui permet d'intervenir sur le domaine public avec des tarifs modérés. Ce contrat pourra faire bénéficier de tarifs réduits les administrés qui en feraient la demande.

Chats errants

C'est très mignon un chaton, même deux, même trois... Mais voilà, ça grandit... Et lorsque ces si mignons chatons deviennent adultes, on leur ouvre la porte pour qu'ils vivent leur vie.

Le chat adulte, mâle ou femelle, si personne ne le nourrit, devient chasseur, pas seulement de souris et de mulots, mais aussi d'oiseaux, et les oiseaux sont par chez nous de moins en moins nombreux. Puis, pour se nourrir toujours : il chaparde.

Devenu adulte, il pose encore un autre problème, il se reproduit. L'association S.O.S. chats libre a calculé qu'une chatte pourrait être à l'origine de 20736 chatons au bout de quatre ans. Que faire ? Stériliser les chats et les chattes errants - La Mairie a déjà entrepris - et entreprendra encore des campagnes de stérilisation, avec l'aide de la SPA et de l'association S.O.S. chats libres.



Un deux trois chatons c'est mignon, mais 20736 ?

La Mère Michel

Le pont de Cubas sur la Départementale 704 nécessitait un confortement, le Département de la Dordogne a décidé de réaliser celui-ci dans la continuité de tous les ouvrages de sa responsabilité. Le Pont de CUBAS présente des problèmes d'étanchéité, souffre de décollement de bandeaux et de basculement de murs tympans. A l'issue de son inspection détaillée, il a été classé 3U, la note plus défavorable au regard de la nomenclature IQOA (Image de la Qualité des Ouvrages d'Art).

Le pont présentera une surface roulable de 5,80 m de large, élargie par rapport à celle existant avant travaux.

Une concertation avec de nombreux échanges a eu lieu avec le Département, la Communauté de Communes et les Commune de Cherveix Cubas et Anliac.

Pour notre Commune, il était important de rappeler que la traversée de cet ouvrage était extrêmement dangereuse et anxiogène pour les piétons et les promeneurs. Dans les échanges qui se sont tenus, le Département a pris en compte cette problématique et, dans la suite d'une visite sur le secteur tenue en 2019 avec la Préfecture le Département a proposé la réalisation d'une passerelle piétonne en encorbellement au-dessus de la rivière, côté aval du pont. Celle-ci présentera une largeur d'environ 2,50m de large. La commune de Cherveix Cubas avait en 2014 fait initialisé une étude de faisabilité pour la réalisation d'une passerelle, le coût en était prohibitif pour notre budget. Il a été mis en sommeil, il a donc été réveillé et intégré dans ce projet.

La Communauté de Communes et la Commune prennent en charge la réalisation d'un cheminement entre le trottoir devant l'Auberge du pont et la passerelle.

Pour prolonger la sécurité des cheminements « doux » entre le pont et la route du stade, la Commune de Cherveix Cubas prend en charge la réalisation d'une circulation piétonne derrière la glissière de sécurité. Celle-ci étant située sur le territoire de la Commune d'Anliac et faisant partie de la départementale, une convention spécifique a été établie pour la réalisation de cette partie d'ouvrage. Le débouché côté stade sera comblé afin de rester toujours derrière la glissière de sécurité.

Pour une bonne intégration paysagère, les glissières seront remplacées sur tout l'itinéraire piétonnier par des modèles « bois-métal » plus esthétiques avec protection motards et lisses piétons.

L'architecte des bâtiments de France a donné un avis favorable à la réalisation de tous ces travaux. Ses prescriptions sont respectées.

Les travaux ont débuté le 2 octobre 2023 et s'achèveront le 2 février 2024, hors aléas. Durant toute la durée des travaux, la circulation dans l'emprise du chantier est interdite, tant aux véhicules qu'aux piétons. Des déviations ont été mises en place par le Département aussi bien pour les poids lourds que pour les véhicules légers.

L'ensemble des acteurs de ces travaux est bien conscient de la gêne occasionnée, nous vous demandons de bien vouloir l'accepter, la sécurisation du pont étant obligatoire.

Une réunion d'information à la population sous l'égide du Département s'est tenue le 24 août 2023 à la salle des fêtes, toutes les questions posées ont obtenues des réponses. Environ 70 personnes y ont assisté.

Aménagement du terrain communal

L'aménagement du terrain situé entre la route de Génis et la route des Pradeaux, se poursuit :

L'étude de faisabilité réalisée par PERIGORD HABITAT nous a été remise fin juin,

Le projet devrait évoluer vers la construction d'une dizaine de logements sociaux,

Les travaux pourraient débuter à l'automne 2024.

L'ensemble de la parcelle n'étant pas utilisé, le reste est conservé en réserve foncière.

Voirie

Route des écoles

Nous aurions aimé vous annoncer un revêtement parfait sur la route des écoles... raté, il faudra attendre le mois de mars pour voir l'entreprise réparer à ses frais la portion où des trous se sont formés immédiatement, suite à une malfaçon.



Coordination de travaux : Route des écoles

Un gros chantier terminé : Route des écoles, l'enfouissement complet des réseaux : lignes électriques, éclairage public, de télécommunications, et canalisations d'eau modernisé est terminé.

Le revêtement de chaussée a été réalisé. Toutefois les marques de malfaçon constatées seront corrigées par l'entreprise au printemps 2024.

Les derniers poteaux béton seront déposés dès que possible cet hiver.

Borne de recharge : Nous suivons avec intérêt son utilisation. Disponible depuis le mois de mai place André Goumondie sa fréquentation monte en puissance. Après un été qui aura permis aux usagers de la découvrir, elle paraît désormais trouver un rythme de croisière conforme à nos espérances.

Nous continuons à suivre cette évolution,

Communication

Site Internet Municipal

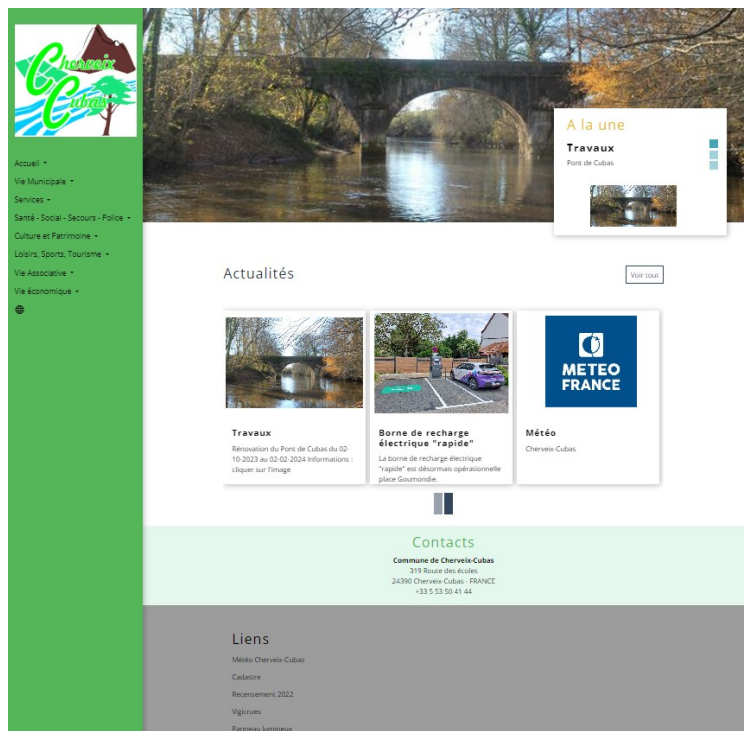
Depuis un an déjà, vous avez pu découvrir le nouveau site Internet de la commune. Il attend bien sûr votre consultation assidue sur votre P.C., votre tablette ou votre téléphone portable.

Tapez « **Cherveix-Cubas** » dans votre moteur de recherche vous le découvrirez référencé à :

[Commune de Cherveix-Cubas - Site Officiel](https://cherveix-cubas.fr/)

Son adresse : <https://cherveix-cubas.fr/>

Si certains professionnels ou associations ne sont pas référencés : ne manquez pas de nous transmettre vos coordonnées. Cette anomalie disparaîtra bien vite, et vos remarques prises en considération.



Panneau Lumineux



Où que vous soyez, vous avez accès en temps réel aux informations du panneau lumineux, avenue du Périgord en téléchargeant l'application : **CENTOLIVE** sur votre Smartphone.

Cimetières : Reprise de concessions

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans les cimetières se termine début d'année 2024. Les ayants droit sont toujours invités à se manifester en mairie pour conserver ou non leurs droits avant la reprise par la commune des concessions identifiées. Celle-ci pourra alors les revendre.

Nous souhaitons satisfaire le plus de demandes possibles dans l'intérêt de tous.

Nous procéderons alors à la réattribution de chaque concession dans l'ordre des critères suivants :

- * Estimation de la taille réellement disponible de la concession,
- * Reprise éventuelle par la commune en fonction des besoins.

Si vous avez déposé des demandes, elles seront alors traitées, en tenant compte d'éventuels litiges.

- * Adéquation place demandée-place réellement disponible.
- * Ancienne propriété ou proximité éventuelle de membre de la même famille,
- * Antériorité de la demande en cas de doublon.

Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC)

La loi anti-gaspillage du 10 février 2020 prévoit de rendre obligatoire le compostage en France dès 2024 pour réduire les déchets organiques s'accumulant dans nos poubelles. Cette mesure ambitieuse vise à encourager la transformation des déchets organiques en fertilisant ou en biogaz, plutôt que de les stocker en déchetterie.

Cette loi demande aux collectivités de proposer des solutions. Les composteurs individuels et partagés sont notre solution pour évacuer les bio-déchets des ménages. Sur notre commune, nous avons mis en place 2 aires de compostages: un route des Pradeaux près du lotissement à Cubas, le 2^{ème} derrière la salle des fêtes.



Ils sont à votre disposition.

Rassurez-vous un composteur ne sent pas mauvais si vous respectez les règles de base du compostage.

Rappel des gestes du compostage :

- 1/ apporter ses déchets
- 2/ remuer à l'aide d'une petite griffe ou autre outil disponible
- 3/ recouvrir de broyat les apports.



Tout ce qui se décompose peut aller dans le composteur à l'exception des crustacés, des sacs ou vaisselle biodégradables et des végétaux de jardin.

Rappel pour les ventes de composteurs individuels :

Les ventes de composteurs individuels se font sur RDV en déchetterie. contacter par mail p.neau@smd3.fr en précisant le nom, la commune de résidence et numéro de téléphone pour la prise en compte de la demande et d'un rendez-vous. L'agent se déplace sur l'ensemble des déchetteries du secteur : Thiviers, La Coquille, Mayac, Payzac, Hautefort, Thenon. Le reste à charge lors de l'achat du composteur est de 24€, et comprend un bio-seau plus une petite formation sur le compostage d'environ 15-20 min.

Etat Civil 2023



Naissances	TOULEMONT Marie	03 août 2023
	CORBEAU Gaïa	18 août 2023
	CLAUDE Noël	13 octobre 2023
	DOUTEAU Clarisse	18 octobre 2023



Mariages	ABDERRAHMANE Kamal et FAURE Séverine	06 juin 2023
	LASSERRE Julien et LE BOUTER Maiwenn	15 juillet 2023



Décès	LAVAUD Maryse veuve MONTAULARD	23 décembre 2022
	BRUNEN Marie Marcelle veuve BRUN	24 décembre 2022
	BRUGERAS Simone veuve COLLIGNON	25 décembre 2022
	CHEVALIER-DELMAS Alice veuve ETOURNEAU	08 février 2023
	LARUE Jean Edmond	27 mars 2023
	GRENIER Albert	20 avril 2023
	JARJANETTE Jean-Pierre	11 mai 2023
	KRAWCZYK Annie	28 juin 2023
	ADAM Georgine épouse DESPLATZ	07 août 2023
	COUSTILLAS Marie-Solange veuve DUFRAISSE	21 août 2023
	BOURMIER Henri Pierre	01 septembre 2023
	ROIZOT Michel	24 novembre 2023
	GAUTHIER Paulette veuve LACOSTE	26 novembre 2023

Nouveau propriétaire

A partir du 20 janvier 2024, le Bar « le Havane » a un nouveau propriétaire. Bienvenue à Didier L'HOPITEAU qui a repris les activités de Patrice REBEYROL à qui nous souhaitons une agréable retraite.

Pertes d'exploitation

La remise en état, indispensable du pont de Cubas, peut cependant avoir des conséquences sur le chiffre d'affaires de nos commerces.

Nous en sommes très conscients et nous ne pouvons qu'inviter ceux-ci à formuler leurs demandes auprès du département.

Dépôt de pain



Après le retrait du dépôt de pain dans le bourg de Cubas, le bar Le Havane assure désormais ce service de proximité très important.

Ouvert :

Lundi au Samedi 7h00-13h30

17h00-20h00

Dimanche 9h00-13h30

17h00-20h00

Bravo et Merci !

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants, et espérons qu'ils trouvent dans notre Commune les moyens de satisfaire toutes leurs aspirations.

Restauration église Saint Martial Laborie

Le coin des Associations

L'église de Saint-Martial-Laborie est en mauvais état, il est même dangereux de s'y aventurer, une pierre pourrait tomber. Le maire a donc pris un arrêté en interdisant l'accès. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de la faire restaurer.

Mais, pour une commune de 550 habitants (environ) comptant trois églises, c'est une opération qui dépasse -et de loin- les possibilités du budget communal. Des démarches ont été entreprises auprès des différents organismes susceptibles d'accorder des subventions, mais ces subventions ne couvriront pas la totalité des dépenses.

Néanmoins, un architecte agréé (puisque l'église est inscrite au Patrimoine depuis 1974) a été désigné; il a établi une étude et une prévision de travaux à effectuer. Il serait dommage, que, faute de pouvoir boucler le budget, la restauration soit incomplète.

Il a donc été décidé de créer une association (indépendante de de la Mairie) qui pourrait se charger de solliciter des dons privés pour venir en aide à la commune, comme cela se fait, par exemple à Tourtoirac pour la réfection de l'abbaye.

Pour l'instant, cette association dénommée :

Association des amis pour la restauration de l'église de Saint-Martial-Laborie

ne compte qu'un bureau restreint de quatre membres; elle est déclarée en préfecture et a donc une existence légale.

Il est bien évident que « les amis de l'église de Saint-Martial » n'ont pas l'intention de travailler tout seuls dans leur coin, bien au contraire.

L'association souhaiterait aussi redonner vie à cette église, en faisant appel à tous ceux qui pourraient raconter son histoire depuis le XII^{ème} siècle où elle fut bâtie, ou raconter leur histoire avec elle, (baptêmes, mariages, etc...) bref, la remettre non pas seulement au milieu du village, mais au milieu de la vie du village.

Il faudra aussi dessiner un logo, mettre en forme les courriers, etc...

Le travail ne manquera pas.

Une réunion d'information est prévue à laquelle tout un chacun pourra participer.

En attendant si vous souhaitez nous joindre :

- * Chez M. Antonio Rodrigues tél : 06.81.93.34.72
- * Par la boîte mail Patrimoine24390@gmail.com
- * Ou même par la boîte à idées (près de l'entrée de la mairie).



Après quelques années difficiles le monde associatif dans la commune a repris des couleurs :

Le comité des fêtes après deux années de silence est reparti : un nouveau bureau -avec de nombreux projets - s'est constitué autour de Jean-Claude BUGEAUD.

M. De Presle et les amis de l'église Saint Martial Laborie se sont regroupés pour créer une nouvelle association dans le but de chercher et collecter des fonds supplémentaires nécessaires à sa restauration de ce patrimoine important de Cherveix-Cubas.

BRAVO à toutes nos associations de maintenir et de faire évoluer leurs activités. Elles sont des éléments essentiels de la vie de la commune. A ce titre nous leur attribuons chaque année des subventions de fonctionnement si elles nous sont demandées. 5.500 € ont été accordés au titre de l'année 2023 aux associations de la commune, ainsi qu'à certaines, extérieures qui interviennent sur, pour ou avec la commune, et des associations caritatives. Comme toutes les collectivités sollicitées, nous ne pouvons plus continuer à vous subventionner sans un minimum de transparence. Merci d'en tenir compte, et de nous communiquer avant le 31 janvier votre bilan annuel et budget prévisionnel.

Bon courage à toutes.

Contacts des Associations

AAPMA SOCIÉTÉ DE PÊCHE

M. ROCHE Jean-François 06.83.15.89.06

115, Rue de la grande Aiga

24 390 CHERVEIX-CUBAS

jeanfrancois.roche@orange.fr

ACCA Chasse

M. COUDOIN Jean-François 06.80.99.60.71

131, rue des floralies

24 390 CHERVEIX-CUBAS

jean-francois.coudouin@orange.fr

AMICALE LAÏQUE

M^{me} RIGNAULT Françoise 05.53.50.21.86

2430, route de St Raphaël « Las Crozas »

24 390 CHERVEIX-CUBAS

pf.rignault@wanadoo.fr ou amicalelaique24@orange.fr

ARTISTES ET PIXELS

M^{me} BOYER Christiane 05.53.42.34.47

314, rue de la Chassenie basse

24 390 CHERVEIX-CUBAS

artistesetpixels@gmail.com

Association des Amis pour la Restauration de l'église de Saint Martial Laborie

M. RODRIGUES Antonio

320, route du Temple

24 390 CHERVEIX-CUBAS

Patrimoine24390@gmail.com

MILLE ET UNE ABEILLES

M^{me} SAUMADE Valérie 06.07.10.29.74

Neboule

24390 BOISSEUILH

contact@1001abeilles.org

CACC Handisport

M. GOUZON Maurice

mauricegouzon@orange.fr

M^{me} GAILLARD Marjolein

marjolein.gaillard@gmail.com

Running

M. ROUGIER François

Cyclo

M. VILLECHALANE Marc

Mairie 24 390 CHERVEIX-CUBAS

COMITÉ DES FÊTES

M. BUGEAUD Jean-Claude

55, place de l'ordre de Fontevrault

24 390 CHERVEIX-CUBAS

EPI VERT

M^{me} LAM Maï 06.87.57.90.10

epivert24@laposte.net

LES DINOSAURES

URCA (Rugby)

M^{me} Nadine ROUCHUT 06.84.54.18.67

291, avenue du Périgord

24 390 CHERVEIX-CUBAS

nadinerouchut@orange.fr

Malgré nos relances, certaines associations n'ont pas répondu à temps pour voir leur article figurer dans ce bulletin. Des impératifs de réalisation ne nous permettent pas de patienter plus longtemps. Nous en sommes désolés pour leurs membres, car ces pages leur sont destinées.

Les contraintes de pagination ne nous permettent pas toujours de respecter scrupuleusement la mise en page communiquée, nous ne pouvons pas améliorer la qualité des documents transmis.

Les Présidents d'associations sont responsables des textes communiqués. Nous ne nous sommes toujours pas autorisés à la censure.

Merci de nous tenir informés du calendrier de vos activités dès que vous en aurez la possibilité nous pourrions alors relayer ces informations importantes.

Association de pêche de Génis / Cherveix-Cubas / Anhiac

Une année 2023 bien remplie pour les pêcheurs de l'Auvézère :

(malgré les périodes de sécheresse et de crues ...)

- Lâchers de truitelles, truites et brochets,
- Signalisation du parcours terminée (réglementation et catégories),
- Festivités : fête du goujon, concours de pêche à Génis,
- Brocante du 15 août à Cherveix-Cubas.



Les projets pour 2024 sont nombreux :

- Continuer le rythme des lâchers de poissons en mettant l'accent sur les poissons blancs
 - Une animation pour les écoles prévue en juin : journée nature, découverte de la biodiversité et de la pêche
 - 1er chantier pour le nettoyage de nos berges (Pervendoux)
 - Un projet de court-métrage sur l'Auvézère et son patrimoine touristique
- ... et poursuite de nos festivités...!

A nouveau merci à tous les adhérents pour leur implication à la vie et au développement de notre association.

Merci à nos communes, élus et sponsors pour leur aide précieuse.

Amicalement

le Président Jean François Roche

« L'Auvézère rivière de passion et d'authenticité »



Des nouvelles de l'Amicale Laïque



L'association est toujours active et propose

THEATRE :

Des ateliers théâtre pour les enfants, ados et adultes. Laure Joly, professionnelle des arts de la scène, assure l'animation des ateliers (tous les mardis des périodes scolaires de 18h30 à 19h30 (enfants et ados) et de 20h à 22h (adultes).

Le spectacle donné en juin, un samedi à 17h (quelle nouveauté!) à Cherveix Cubas et un mardi à 20h (quelle nouveauté aussi!) à Granges d'ans a surpris et enthousiasmé par son dynamisme, ses cou-

leurs et son texte déconcertant. Belle réussite pour la troupe qui a accepté de sortir de ses habitudes. La saison 2023-2024 a commencé le travail avec un nouveau projet. Rendez-vous en juin 2024 pour le découvrir.

SPECTACLE :

La soirée cidre a eu lieu un dimanche d'octobre à 16h (encore une nouveauté!) et nous avons accueilli la compagnie Nox et Annexe pour un moment de poésie en mouvement.

ECRITURE :

L'atelier écriture a lieu le deuxième mardi de chaque mois et c'est la médiathèque qui accueille ses participants. La salle est très agréable et l'accueil chaleureux (merci Antoine!). Vous pouvez nous rejoindre quand vous voulez.

PING PONG :

Le lundi soir, tous les quinze jours, un petit groupe d'habités joue au ping pong sur une table nouvellement achetée par l'Amicale.

NOEL !

Pour Noël, l'Amicale va offrir un cadeau aux enfants non encore scolarisés (de 0 à 3 ans) de Cherveix-Cubas. Ils seront au nombre de 10 (un record cette année) à recevoir un bon d'achat de 20 euros et un petit livre.

ECOLES :

L'Amicale soutient financièrement le projet DANSE des écoles de Cherveix-Cubas et de Hautefort.

C'EST TOUT !

Mais nous sommes heureux de réussir à maintenir des activités dans notre commune et nous apprécions l'aide de la municipalité qui nous prête gratuitement la salle toute l'année et qui nous verse une subvention annuelle de 300 euros. Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas ! Vous serez chaleureusement accueilli.e.s. Joyeux Noël et Bonne Année 2024. PS ! Nous comptons sur vous en juin 2024 pour le spectacle. Nous avons besoin de votre soutien.

Alors à bientôt. Françoise Rignault

Comité des fêtes

Après une période de sommeil et élection d'un nouveau, le Comité des Fêtes reprend ses activités.

Nous vous convions, dès à présent à :

- un concours de belote, salle des fêtes le vendredi 19 janvier 2024,
- un loto salle des fêtes le samedi 16 mars 2024,
- fête patronale du bourg de Cubas les 25 et 26 mai 2024,
- marché gourmand à Cubas le 05 août 2024,
- festivités à Cherveix les 21 et 22 septembre 2024,

D'autres évènements vous seront annoncés en courant d'année : animations pour octobre rose, évènements musicaux, marché de Noël, ...

Nous vous espérons très nombreux à nous retrouver

Chers lecteurs et Amis sportifs,

L'Union Rugby Club Auvézère, né de la fusion entre Cherveix-Cubas et Payzac, il y a maintenant 4 ans.

La saison 2022-2023 débute aux alentours du 15 août 2022 avec un nouveau staff. Dans un premier temps deux matchs amicaux : un premier le 3 septembre 2022, à Pompadour, perdu sur le score de 28 à 19. Un deuxième, le 10 septembre, à Terrasson, perdu sur le score de 47 à 25.

Suite à une restructuration des compétitions amateurs, notre club évolue dans la poule 2 de Régionale 2 de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

L'équipe fanion fini en tête de la phase de qualification du championnat avec un total de 74 points, ce qui permet au club de voir la porte s'ouvrir sur les matchs de phase finale de la Ligue, la finale du Terroir ainsi que la qualification au Championnat de France.

La finale du Terroir se déroule en terrain neutre, contre l'équipe d'Issigeac. Le match se termine sur le score de 17 à 15 en notre faveur. Le premier bouclier de la fusion est remporté.

Du côté des phases finales de la Ligue, les matchs se suivent et les victoires s'enchaînent. Nous sommes finalistes. Le match a lieu à Aiguillon contre une magnifique équipe de Capbreton qui remporte le match sur le score de 24 à 13.

Après cette défaite, nous sommes en préparation pour une deuxième aventure : Le championnat de France. Il débute le 14 mai 2023, à domicile (Payzac) contre l'équipe d'Argenton sur Creuse. Le score est fantastique, une victoire 47 à 19. Il se poursuit le 21 mai 2023 contre Aytré, le 28 mai 2023 contre Meyssac et le 11 juin contre Corbières XV. Ce jour-là, le score n'était plus en notre faveur, nous avons perdu le $\frac{1}{4}$ de Finale de Championnat de France sur le score de 32 à 13. Même si l'aventure s'arrête trop tôt, elle fut merveilleuse.

Notre équipe réserve, qui elle a joué peu de match suite à la réglementation qui n'oblige pas les clubs de Régionale 2 à présenter des réserves. Celle-ci se classe 3^{ème} en fin de saison. Elle a également été qualifié pour la finale du terroir, qui a eu également lieu en terrain neutre contre l'équipe réserve d'Issigeac. Elle échoue sur un score de 10 à 12.

Concernant nos jeunes rugbymen, nous sommes en rassemblement avec plusieurs clubs pour tous les niveaux de l'école de Rugby ainsi que pour les cadets et juniors. Ce rassemblement se nomme l'ORC'S. Les résultats sont plutôt bien sur l'ensemble des compétitions.

L'URCA remercie chaleureusement tous ses supporters, ainsi que l'ensemble de nos sponsors qui répondent présent à toutes nos sollicitations.

Le Club remercie les municipalités pour l'entretien des terrains.

L'URCA s'associe à moi pour vous souhaiter une bonne et heure année 2024.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt autour de nos stades.

Nadine Rouchut,



Chère habitante et cher habitant de Cherveix-Cubas,

Une nouvelle année sportive se profile pour notre club avec plein de projets pour les sections running et cyclo.

Le dimanche 4 février 2024, aura lieu le 17^{ème} trail des mouflons qui attire de plus en plus de participants chaque année.

Romain Lemaitre, notre cycliste handisport, termine 4^{ème} du championnat de France avec son pilote. Félicitations à tous les deux !

Nous tenons encore à remercier tous les bénévoles qui sont indispensables à l'organisation et au bon déroulement de nos manifestations.

Une très belle et heureuse année 2024 à toutes et à tous.

Sportivement. Les coprésidents, Marjolein GAILLARD et Maurice GOUZON



Cyclo-Tourisme

Le cyclo-tourisme c'est avant tout le plaisir de se retrouver, et là... Pas de problème ! Tous les mardis et jeudis à 13h30 en hiver, 8h30 en été à la mairie. Parfois cela déborde un peu vers une bonne table, l'heure vous sera alors communiquée, si vous êtes présents aux rendez-vous ! nous vous attendons tous, passionnés de vélo, d'effort ou de convivialité.

Présents sur de nombreuses cyclo, Après un aller à Villeneuve du Périgord certains ont enchainé un aller-retour vers l'île d'Aix, ou une promenade gastronomique à Villebois Lavalette. La randonnée de la pomme à Objat nous permettent également de nous retrouver ... Les vélos sont toujours prêts !

Joyeuses fêtes à tous. Les cyclos



Artistes & Pixels



En janvier 2024, l'association lancera de nouveaux groupes informatiques dans les locaux de la Mairie de Cherveix-Cubas. Ateliers généralistes : connaissance des bases de l'informatique, se perfectionner dans l'outil informatique, et aborder sereinement l'internet pour la vie de tous les jours. Ateliers Traitement de l'image numérique avec PhotoFiltre 7 (logiciel gratuit) ou PhotoShop : les bases et le perfectionnement du traitement de l'image numérique. Le nombre de participants est limité pour des raisons d'efficacité et sanitaires. Un entretien individuel sera nécessaire pour vérifier les attentes de chacun.

L'association recherche pour l'exposition 2024 des photos anciennes de Cherveix-Cubas et ses environs, des photos ou des cartes postales sur Cherveix-Cubas, antérieures à 1960, (activités, personnes, la vie aux champs, les femmes et le travail à la ferme ou aux champs...). Les photos récoltées seront numérisées et rendues aussitôt à leur propriétaire.

Contacts :

Présidente : Mme BOYER Christiane,

Trésorier : M. BOYER Gérard

Téléphone : 05 53 42 34 47 -

Mail : artistesetpixels@gmail.com

Depuis son ouverture au public, le 1^{er} mars dernier, la médiathèque de Cherveix-Cubas, commence à trouver son rythme de croisière.

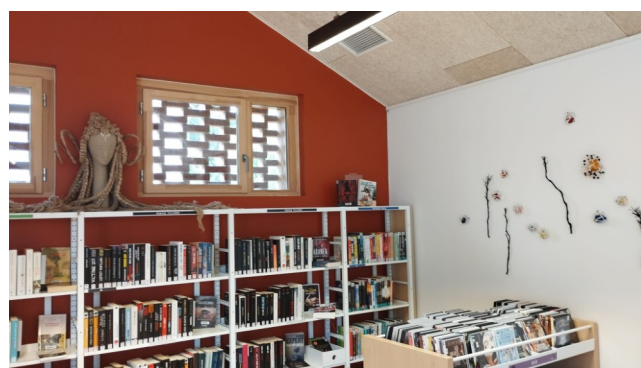
Un petit bilan de ces 9 premiers mois :



- * 91 nouveaux inscrits
- * 1 accueil de classe mensuel (cycle 3, école de Cherveix) avec choix de livre, lectures et petits ateliers
- * 1 atelier d'écriture mensuel
- * L'accueil de 2 expositions, photographique (en avril) et artistique (en juillet-août)
- * Des sessions « jeux de plateaux » & « jeux vidéo » pour s'amuser en famille et/ou entre amis
- * Des projections ponctuelles (école, mois du film documentaire)
- * Des ateliers créatifs

Et bien sûr une équipe de professionnels et bénévoles à votre écoute et toujours prête à vous conseiller

Rappel : l'adhésion à la médiathèque est entièrement gratuite, et vous donne droit d'emprunter 15 documents (dont 5 DVD) pour 28j sur l'ensemble du réseau des médiathèques de la CCILAP



Saison culturelle

La brochure de la saison culturelle est disponible dans les bureaux de tourisme d'Excideuil et de Lanouaille, et téléchargeable en ligne :

<https://www.ccilap.fr/index.php/actualites/972-juste-pour-vous-la-saison-culturelle-de-la-ccilap-2>

Informations / réservations : 05 53 62 46 58 ou culture@ccilap.fr / www.ccilap.fr

Radon

Le Radon, un gaz radioactif présent naturellement dans le sous-sol de notre communauté de communes. Inodore et incolore il peut s'accumuler dans nos maisons, et représente pour 14 de nos communes un risque de niveau 3 et peu potentiellement devenir la cause de développement de cancers du poumon.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Observatoire Régional de Santé Environnement Nouvelle Aquitaine (ORSE) lancent une campagne de prévention de ces risques et propose la distribution de kit de mesurage de la radioactivité associée au radon.

Cette campagne durera pendant la période hivernale de décembre 2023 à mars 2024, plus favorable au confinement de nos intérieurs, les mesures se font donc durant deux mois pendant la chauffe des maisons et le manque d'aération. Après analyse des résultats par un laboratoire agréé par l'Agence de Sûreté Nucléaire (ASN), un courrier vous sera adressé, il vous proposera si besoin les recommandations ou les consignes correspondantes.

Informations sur le site de la CCILAP :

<https://www.ccilap.fr/index.php/agir-pour-le-territoire/habitat-urbanisme/habitat/977-campagne-de-mesure-du-radon-dans-l-habitat>

(SPANC)

L'Assainissement Non Collectif (ANC) est une solution d'assainissement à part entière, qui consiste à traiter les eaux usées d'une habitation individuelle, lorsqu'elle n'est pas desservie par un réseau public d'assainissement (ou « tout-à-l'égout »). L'épuration se déroule en plusieurs étapes.

Les Missions du S.P.A.N.C :

Installations neuves ou réhabilitées : Le SPANC intervient lorsqu'une personne dépose une demande de permis de construire ou souhaite réhabiliter son installation. Le service effectue le contrôle de conception et d'implantation de la filière définie par le particulier. Ce dernier vérifie que la filière proposée soit : conforme avec la réglementation en vigueur et en adéquation avec les caractéristiques du logement et du terrain (surface disponible, perméabilité, topographie, captage eau potable...). Après validation du projet par le service, ce dernier effectue au moment des travaux le contrôle de bonne exécution avant recouvrement des ouvrages. Cette visite de conformité permet de vérifier que les travaux ont été effectués en bonne et due forme, en suivant la réglementation et le projet validé par le service.

Installations existantes : concerne toutes les personnes de la CCILAP disposant d'une installation d'assainissement individuel. Le SPANC est amené à visiter la totalité des installations d'assainissement non collectif existantes sur le territoire de la Communauté CCILAP, afin de réaliser un état des lieux du parc « assainissement individuel ». Il s'agit d'effectuer des visites chez les particuliers afin d'étudier leur installation, d'en contrôler le fonctionnement et de les informer sur la réglementation. Conformément à l'arrêté du 27 avril 2012, les ouvrages (bac à graisses, fosse septique, fosse toutes eaux) et les regards doivent être accessibles pour assurer leur contrôle et le suivi de leur entretien. Périodicité des contrôles : tous les 6 ans pour les installations avec risques sanitaires avérés, et 9 ans pour les autres (Cf. règlement de service rubrique téléchargement).

Cas particulier : vente immobilière. Dans le cadre d'une vente, un diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif doit être établi (Art. L271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation). Dans le cas où l'installation d'assainissement a déjà été concernée par un diagnostic, ce dernier n'est valable que pour une durée de 3 ans (Art. L1331-11-1 du Code de la Santé Publique).

Opération Vidange : La vidange des boues est réglementée. L'Arrêté du 7 mars 2012 préconise que les installations et ouvrages doivent être vérifiés et nettoyés aussi souvent que nécessaire. La périodicité de vidange de la fosse toutes eaux doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50% du volume utile. Les vidanges doivent être effectuées par des personnes agréées par le Préfet selon les modalités fixées par arrêté conjoint des ministres de l'intérieur, de la santé, de l'environnement et du logement. Aussi, l'entrepreneur ou l'organisme qui réalise une vidange est tenu de remettre à l'occupant ou au propriétaire un document comportant au moins les indications suivantes : son nom ou sa raison sociale, son adresse, l'adresse de l'immeuble où la vidange a été effectuée, le nom de l'occupant ou du propriétaire, la date de la vidange, les caractéristiques, la nature et la quantité des matières éliminées, le lieu où les matières de vidange sont transportées en vue de leur élimination.

La Charte d'assainissement non collectif :

Tarifs du contrôle vous recevrez une redevance unique de 105,00 € HT, à la charge de l'occupant de l'immeuble, qui devra être payée auprès de la Trésorerie de Nontron. Les habitations supérieures à 20 EH :- Conception / travaux / vente / périodique : 21 à 50 EH > 200 € HT; 51 à 200 EH > 300 € HT; + de 200 EH > 500 € HT.

- Les propriétaires ne se conformant pas à l'obligation de contrôle tel que mentionné à l'article 36 du Règlement de Service : La pénalité appliquée celle du montant de la redevance pour un contrôle de bon fonctionnement majorée de 400%, soit 525 € HT.

- La mise aux normes des installations dans un délai de 4 ans après le date de signature du rapport de vente (Art L 1331-8 du Code de la Santé Publique) : Tout propriétaire qui ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L. 1331-1 à L. 1331-7-1, sera astreint, au bout de trois relances du service (dont la dernière lui sera adressée en recommandée avec accusé de réception), au paiement d'une somme équivalente à la redevance appliquée pour un contrôle de bon fonctionnement majorée de 200% (315 € HT) la première année d'application puis, les années suivantes, majorée de 400% (525 € HT) jusqu'à la mise en conformité de l'installation.

Contact : Amélie Bouhours et Rémi Farges / 1 av. A. Audy 24160 Excideuil au 05.53.62.82.00

Les Missions du S.P.A.C : Entretien et gestion des dispositifs d'assainissement collectif
Gestion des demandes de raccordement

Le prix du service comprend :

une part fixe ou abonnement : 120 € HT

une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable : 1.50 € HT/ m³

Participation aux frais de branchement (Art L1331-2 du Code de la Santé Publique) :

La participation des propriétaires aux dépenses de branchement sous la voie publique, y compris le regard le plus proche des limites du domaine public est fixée à : 500 € HT pour les immeubles existants lors de la création du réseau,

60% du montant des travaux exécutés par la collectivité pour les immeubles réalisés postérieurement au réseau d'assainissement

La participation pour l'Assainissement Collectif - PAC (Art L1331-7 du Code de la Santé Publique) :

Pour les immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau d'assainissement sera perçue dès le raccordement effectif de l'habitation au réseau.. Son montant est fixé à 500 €, non soumis à la TVA.

Dans le cadre de l'exploitation du réseau et de la station d'épuration, il est régulièrement constaté une quantité importante de déchets (**lingettes, couches, serviettes hygiéniques, préservatifs, déchets alimentaires grossiers...**), dont la destination est la **poubelle d'ordures ménagères et non le « Tout à l'égout »**.

Ces comportements dénotent un manque de respect à l'égard de l'agent en charge de l'exploitation de la station d'épuration. Ils génèrent des **dysfonctionnements et entraînent des surcoûts d'entretien pour la collectivité et pour vous, usagers**.

NOUS VOUS RAPPELONS :

- **Seules les eaux usées domestiques doivent être raccordées sur le réseau d'eaux usées.**

- **Interdiction d'introduire toute matière, susceptible**

D'être la cause directe ou indirecte d'un danger pour le personnel exploitant ;

D'être la cause d'une dégradation des ouvrages du réseau ou de la station ;

D'être la cause d'une gêne pour le fonctionnement ;

Les Produits qu'il ne faut pas jeter dans le réseau de Collecte des eaux usées

Huiles minérales (vidange...)

Huiles végétales (friture...)

Produits chimiques (hydrocarbures, solvants, Acides, bases, cyanures, sulfures, métaux lourds, déchets radioactifs...)

Médicaments

Couches, lingettes, serviettes hygiéniques, Serpillère, textile...

Matière solide (plastique, bois, métaux...) y compris après broyage

Produits issus de l'activité agricole (engrais, pesticides, lisiers, purins, nettoyage de cuves)

Eaux de sources, eaux de vidange des piscines

Contenu des fosses septiques ou effluents issus de ces dernières

Contact : Myriam Ebrard ou Benoît Dufraisse au 05.53.55.31.32

PLUI-Habitat

Le projet politique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant Programme Local de l'Habitat est en cours de finalisation : c'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Il sera bientôt débattu au sein du conseil communautaire et des conseils municipaux. Le travail de définition des zones constructibles, naturelles ou agricoles et des règles qui les régiront sera effectué selon les orientations définies dans le PADD. Vous pouvez consulter l'ensemble des documents mis à disposition (comptes rendus de réunions, rapports...) sur le site internet de la communauté de communes : <https://www.ccilap.fr/index.php/agirpour-le-territoire/urbanisme>.

En attendant l'arrivée du PLUi, l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme se poursuit avec les services de la Communauté de Communes du Périgord Limousin. Depuis quelques mois, il est à noter que le déploiement d'une plateforme dématérialisée de dépôt des demandes est en cours. D'ici peu, toute personne le souhaitant pourra réaliser le dépôt de sa demande via cette plateforme. Le PLUi est en cours de définition des zonages.

Service urbanisme (urbanisme@ccilap.fr - 05.53.62.82.01), pour le rencontrer dans les locaux de la communauté de communes : À Excideuil - 1, avenue André Audy

À Payzac - rue de la Tuilerie

COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE Libre accès, 24h/24								
Part fixe	Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7 et +
	Nombre d'ouvertures forfaitaires d'une trappe de 60 L*/an	16	26	34	40	44	48	52
	Nombre de passages en déchèterie / an	26	26	26	26	26	26	26
	Abonnement annuel**	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €
	Forfait annuel d'ouvertures***	83,5 €	135,7 €	177,5 €	208,8 €	229,7 €	250,6 €	271,4 €
Total part fixe annuelle (abonnement + forfait d'ouvertures)		192,5 €	244,7 €	286,5 €	317,8 €	338,7 €	359,6 €	380,4 €
Part variable	Prix d'une ouverture supplémentaire d'une trappe de 60 L*	5,22 €						
	Prix d'un passage supplémentaire en déchèterie à partir du 27ème passage	10 €						

* Seule une demi-ouverture est comptabilisée en cas d'utilisation d'une borne à déchets résiduels équipée d'une trappe de 30 l et seul un huitième d'ouverture est comptabilisé en cas d'ouverture d'une borne à biodéchets équipée d'une trappe de 30 l
En cas d'ouverture supplémentaire d'une trappe de 30 l d'ordures ménagères au-delà du forfait, le tarif appliqué est de 2,61 €. En cas d'ouverture d'une trappe de 30 l de biodéchets au-delà du forfait, le tarif appliqué est de 0,65 €.

** L'abonnement finance l'ensemble du service public des déchets : les déchèteries, la collecte et le traitement de tous les déchets (verre, textile, emballages, etc.), le développement de nouvelles filières de recyclage, etc.

*** Le forfait et la part variable prennent uniquement en compte la production d'ordures ménagères (sacs noirs).

2 sacs de 30 litres d'ordures ménagères peuvent être déposés à chaque ouverture.

Courrier au SMD3

Un courrier à l'attention du président du SMD3 cosigné par l'ensemble des communes constituant notre communauté de commune Isle-Loue-Auvézère a été envoyé afin de trouver les compromis nécessaires au fonctionnement normal d'un service de collecte et de tarification. En premier lieu :

1. Accroître significativement le nombre d'ouverture dans le forfait pour une évacuation plus régulière de certains déchets et freiner les dépôts sauvages.
2. Garantir la propreté des Points d'Appoint Volontaires (PAV)
3. Améliorer l'ergonomie des matériels au moins dans l'accessibilité d'un PAV.
4. Redéfinir la redevance incitative dans sa principale fonction "incitative"...
5. Gagner en transparence sur les coûts

Nous sommes conscients des efforts partagés que nécessitent la transition vers plus de recyclage et vers la diminution des déchets dans le sac noir et du rôle que nous devons tous jouer.

Bravo Grégoire
LE SAC NOIR,
C'EST PAS
SUR LE TROTTOIR !

SINON C'EST
151€ D'AMENDE

EN SAVOIR PLUS :
WWW.SMD3.FR

SMD3
Service Public des Déchets
des Communes de la Vallée

Dans le but d'harmoniser les horaires des 33 déchetteries du SMD3,

Les horaires d'été sont fixés du 01 juillet au 31 août de 7h30 à 13h00

Les horaires d'hiver du 01 septembre au 30 juin de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Les jours d'ouverture restent inchangés.

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓

Plan Climat air énergie territorial

Les deux premières phases de travail - diagnostic et stratégie - sont aujourd'hui terminées et nous en sommes à la phase 3 : Plan d'actions et dispositif de suivi / évaluation.

A ce stade des études, il est prévu que les actions du PCAET s'articulent autour de six axes stratégiques :

- Axe 1 : Impliquer l'ensemble des acteurs dans la transition écologique du territoire,
- Axe 2 : Faire de l'agriculture un levier de transition,
- Axe 3 : Réduire l'impact des déplacements sur le territoire,
- Axe 4 : Améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments,
- Axe 5 : Augmenter la production d'énergies renouvelables locales,
- Axe 6 : Adapter le territoire au changement climatique.

Happy Habitat



Happy Habitat est une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de Revitalisation Rurale d'une durée de 3 ans, lancée par les Communautés de communes Périgord Limousin et **Isle Loue Auvézère en Périgord**.

Concrètement, il s'agit :

D'attribuer des subventions directes aux habitants pour leur permettre de rénover leur logement (aides aux travaux).

De prodiguer des conseils gratuits pour le financement global des travaux, des conseils techniques neutres et un accompagnement administratif aux démarches.

Happy Habitat, pour qui ?

- Les propriétaires occupants
(sous condition de ressources)
- Les propriétaires bailleurs

Pour quels travaux ?

- Le maintien à domicile
- Les travaux d'amélioration thermique
(menuiseries, chauffage, isolation...)
- La mise aux normes des logements

Permanences des pharmacies

En dehors des jours ouvrables, le moyen le plus fiable de connaître les pharmacies de permanence les plus proches de chez vous est de composer le

3237

Vous retrouverez ces informations suffisantes sur votre tableau d'affichage lumineux avenue du Périgord.

Covid

La Covid semble cet hiver encore se réinviter parmi nous. Ce la ne manquera pas bien sûr de nous inquiéter, mais nous comptons sur vous pour que cette nouvelle vague reste une vaguelette.

Il n'est pas de notre ressort de débattre des moyens mis en place.

Respectez les.

Don du sang 2024

Salle des fêtes Hautefort Les jeudis : 15 h à 19 h	Saint Médard d'Excideuil Les lundis : 15 h à 19 h
8 février	26 février
11 avril	29 avril
8 août	29 juillet
21 novembre	7 octobre
	16 décembre

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche

Composez le **32 37***
ACCESSIBLE 24h/24h

* Numéro Audiotel : 0,35 Euro TTC / min

Ou
Consultez en ligne


www.3237.fr



RésoGardes
3237



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

COVID-19

-  Se laver très régulièrement les mains
-  Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
-  Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
-  Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

SOCIETE	SERVICE	ADRESSE	Tél :	ADRESSE MAIL
VERT'AUVEZERE	ACTIVITES TOURISTIQUES	10, Espace Halte Nautique	06.49.39.24.75	contact.vert.auvezere@gmail.com
LE CLUPEAU	CAMPING	451, route de Génis, Le Cluveau	06.75.72.80.11	contact@camping-lecluveau.com
LE HAVANE	BAR- TABAC	463, Avenue du Périgord	05.53.42.09.48	
FRANCA	RESTAURANT	248, Place André Goumondie	05.53.51.35.69	restaurant.franca@orange.fr
AUBERGE DU PONT	RESTAURANT BRASSERIE	80, Avenue du Périgord	05.53.42.34.51	cyrilcapet@hotmail.com
LA TABLE D'ALINE	TRAITEUR	300, Route des TEMPLIERS	06.74.95.20.71	traiteurlatabledaline@gmail.com
FERME DE LA GARENNE	PRODUITS FERMIERS	1125, Route du Maillot, La Garenne		v.personne@gmail.com
FUEL 24	PRODUITS PETROLIERS	1187, Route des Ecoles		fuel24@wanadoo.fr
HAYWARD Robert	CHARPENTE	227, Rue du moulin de Cubas		
SEE ROCHE	MATERIEL AGRICOLE	14, Route de la chapelle	05.53.50.41.10	direction@see-roche.eu
Aurélien BARDON	GARAGE	1001, Avenue du Périgord	05.53.50.47.68	gargearurélienbardon@gmail.com
Damien BURON	COUVERTURE ZINGUERIE	33, Impasse de Lescure	06.45.32.55.92	buroncouverture@outlook.fr
VTLA REAL SANTOS Paulo	MACONNERIE Générale	331, Route de Boisseuilh		
CHADEAUX Menuiserie : JARDON Pascal	MENUISERIE	60, Route des écoles		
BATI-TAF 24	PLATRERIE, PEINTURE	109, Chemin de la Rochette		
SAS ROUBINET et fils	PLATRERIE, PEINTURE	152, Chemin des Castinières	06.82.06.45.97	lionelroubinet@hotmail.fr
EURL ROCHE	PLATRERIE	115, Rua de la Grande Aiga	06.83.18.89.06	jeanfrancois.roche@orange.fr
Jon BOELLA	Multi SERVICES - Petits Travaux	41, Place du charron	06.95.40.99.80	
SAS COUSTILLAS TP	TRAVAUX PUBLICS	1187, Route des Ecoles, Les Grandes Pièces	06.84.25.75.93	coustillastp@gmail.com
CARPE DIEM	HEBERGEMENT TOURISTIQUE	145, Place de l'ordre de Fontevrault		
Olivier DOIZY	MAQUETTISTE	114, Chemin de Puybely haut	06.13.12.27.43	olivier.doizy@orange.fr
COM' UNIQ & l'ESSENTIEL	CONSEIL en COMMUNICATION	58, Rue de l'abreuvoir		
Nathalie VIRET	INFOGRAPHIE	101, Place de l'ordre de Fontevrault	06.68.45.35.81	teriv.creations@gmail.com
L'Atelier de LYNA	COIFFURE, Prothésiste Ongulaire	439, Avenue du Périgord	06.77.72.70.17	
Bernard BONTE	EDUCATEUR CANIN	909, Avenue du Périgord		
Serge ROUBINET	COUTELLERIE	785, Route des écoles		
AMBULANCES REUNIES	AMBULANCES	1134, Avenue du Périgord		
POTISSON LEGRAIN	PHARMACIE	414, Avenue du Périgord		pharmacie-auvezere@orange.fr
L'ATOUR PELISSON	NOTAIRES	20, Place des D ^{rs} Queyroi		lp24@notaires.fr
Vincent PERSONNE	EXPERT FONCIER	1117, Route du Maillot, La Garenne	06.07.63.21.58	v.personne@gmail.com

Cette liste des commerçants et artisans de la commune se veut la plus exhaustive possible, mais peut comporter des erreurs ou omissions, merci de nous en faire part, nous pourrions alors donner à chacun la place à laquelle il peut prétendre.

Secrétariat mairie	Lundi au vendredi	13h30 - 18h00	05.53.50.41.44 mairie.cherveix-cubas@orange.fr
Entretien avec les élus à la mairie sur rendez-vous en téléphonant au : 05.53.50.41.44			
École de Cherveix-Cubas			05.53.50.59.41
École de Hautefort			05.53.50.46.86
La Poste	Lundi au vendredi	11h15 - 12h30 13h30 - 15h00	3631
Trésor Public Nontron	Lundi, Mardi, jeudi	08h40 - 12h00	05.53.56.01.60 sgc.nontron@dgifp.finances.gouv.fr
Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord (CCILAP)	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 17h00	05.53.55.31.32 contact@ccilap.fr
8 Rue de la tuilerie 24270 PAYZAC	Lundi au vendredi	08h30 - 17h30	05.53.62.92.66
CIAS Excideuil Av. A. Grandcoing 24160 Excideuil		09h00 - 12h00	05.53.50.51.22
CIAS Hautefort Les Clouds, 24390 Hautefort		14h00 - 18h00	cias-hautefort@wanadoo.fr
Service d'aide à domicile, Portage de repas, Banque alimentaire, Jardinage, bricolage	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	05.53.50.62.23
Pôle de Santé Social		14h00 - 18h00	secretariat.msrbp@orange-business.fr
Les Clouds, 24390 Hautefort	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	05.53.50.42.83
Centre médico-social - ASE - PMI		09h00 - 12h00	0.972.675.024
Place Marquis JF de Hautefort 24390 Hautefort	Lundi au vendredi	14h00 - 18h00	0.801.902.903
ENEDIS (dépannage)			1014
CEO (eau)			
France-Télécom			
SMD3 - CS 80024 - 24 050 - PERIGUEUX CEDEX 9	Lundi au vendredi	08h30 - 17h30	service.usagers@smd3.fr
Centre paroissial	Samedi	09h00 - 12h30	09.71.00.84.24 / 09.75.37.40.91
Office du tourisme d'Excideuil (octobre-mai)			05.53.50.44.25
Place du Château 24160 Excideuil	Jeudi à samedi	10h00 - 13h00 14h00 - 18h00	05.53.52.29.79
Office du tourisme de Lanouaille (octobre-mai)			tourisme@naturellementperigord.fr
4 Place Bugeaud 24270 Lanouaille	Lundi, mardi jeudi vendredi	14h00 - 16h30	05.53.62.17.82 tourisme@paysdelanouaille.fr
Médecin de Cherveix-Cubas S. Eyllier-Boutot			05.53.51.68.82 / 06.83.41.88.56
Infirmier en Pratiques Avancées : Eloiç Megert			
Pharmacie Cherveix-Cubas : Poisson - Legrain	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00	05.53.50.41.12
Ambulances Réesmées Cherveix-Cubas	Samedi matin	14h00 - 19h00	05.53.50.64.48
Centre anti-poisons			05.56.96.40.80
Pompiers			18 ou 05.53.62.40.18
SAMU			15
Gendarmerie Hautefort	Lundi, Mercredi et Vendredi	14h00 - 18h00 08h30 - 12h00	17 05.53.51.71.95